

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Aliénation du chemin rural à « Mathé » et de la parcelle à « La Bouzonie»

En application des dispositions des arrêtés de Monsieur le Maire de Turenne du 16 janvier 2025, l'aliénation du chemin rural à « Mathé » et de la parcelle à «La Bouzonie», sera soumise à l'enquête publique durant 15 jours du jeudi 20 février au vendredi 7 mars 2025.

Monsieur BAUDOUX René assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Un dossier sera déposé à la Mairie de Turenne aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Turenne – 19500 TURENNE.

Le dossier sera annexé au registre.

Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Turenne le :

- **Le 20 février 2025 de 9h à 11h et le**
- **7 mars 2025 14h30 à 16h30.**

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.